

Andrésy Jeunesse

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Les objectifs de la structure

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des jeunes.

Etablir une collaboration avec les familles et les différents acteurs éducatifs.

Favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde.

Appréhender la vie en collectivité.

Les modalités d'inscription

A savoir :

L'inscription au service jeunesse est prise en compte uniquement quand le dossier administratif est complet.

L'accès au service jeunesse nécessite le règlement d'une adhésion annuelle d'un montant de 9,50€.

Les jeunes sont autorisés à venir et à partir librement, sauf lors d'une inscription à une sortie.

(le service se dégage de toute responsabilité à l'extérieur de ses locaux)

Les inscriptions se déroulent le premier lundi de chaque semaine des vacances de 14h à 16h.

Les inscriptions se font à la semaine dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions aux activités sont ouvertes aux jeunes et/ou représentants légaux présents.

Toute place réservée par le responsable légal/ou le jeune est confirmée, facturée et non remboursable (sauf avec justificatif médical).

Pour les activités "phares", les jeunes ne peuvent en choisir qu'une.

Ils peuvent être inscrits et sur liste d'attente pour les autres activités.

Ceci afin de permettre à chacun de profiter de l'une de ces activités ou sorties prisées par les adhérents.

Les inscriptions aux activités se font par ordre d'arrivée sur la liste d'émargement affichée à l'entrée, après avoir eu son numéro d'arrivée.

Tout manquement et non respect du fonctionnement de la structure ainsi que des règles de vie de l'Espace Onz17, entraînera une sanction et ou exclusion temporaire ou définitive.